

Arrêté du 9 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1008707A

La garde des sceaux, ministre d'Etat, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Auvergne, en date du 6 novembre 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Riom, en date du 1er février 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Riom et du procureur général près ladite cour, en dates des 3 février 2010 et 19 mars 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 2 avril 2010.

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Riom :

En qualité de président :

M. Jacques DESPIERRES, conseiller à ladite cour, titulaire.

M. François SCHRAM, vice-président du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes :

Mme Maud CHILD, procureur financier à la chambre régionale des comptes d'Auvergne, titulaire.

M. Michel BON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Auvergne, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière :

M. Hervé CAUSSE, professeur à la faculté de droit et de science politique de Clermont-Ferrand, titulaire.

Mme Audrey DARSONVILLE, professeure à la faculté de droit et de science politique de Clermont-Ferrand, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière :

M. Patrick SAILLANT, président de la commission des finances de la chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand, titulaire.

Mme Edith CANDELIER, présidente du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, titulaire.

M. Jacques SERVAJEAN, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Riom, suppléant.

M. Patrick PERROTIN, juge au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie :

M. Christian SIBERT, trésorier-payeur général de l'Allier, titulaire.

M. Jacky SECRETAIN, chef de division à la trésorerie générale de l'Allier, suppléant.

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes :

Mme Anne BONNICHON, commissaire aux comptes à Vichy (Allier), vice-présidente à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Riom, titulaire.

M. Jean-Pierre ALIX, commissaire aux comptes au Puy-en-Velay (Haute-Loire), membre du conseil régional, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 9 avril 2010

La garde des sceaux, ministre d'Etat,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN